



## **DECLARATION LIMINAIRE CGT AU CONSEIL NATIONAL DE LA MER ET DES LITTORAUX DU 3 NOVEMBRE 2016.**

Le nouveau CNML a été réinstallé par la Ministre le 8 avril 2016.

Le 2 août dernier, Madame Royal lançait la « Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral » en insistant sur une **démarche participative** dans un travail de construction en commun de ce document en y **associant la société civile**, nous citons : « Cette action en faveur de l'Océan, cette ambition maritime pour la France, j'entends la prolonger et la consolider dans la durée au travers de la Stratégie Nationale pour la Mer et le littoral **que je soumetts à la consultation du public ...** ». Elle précise sa méthode de travail identique à celle sur la « transition énergétique » : « Grâce à vos retours, dont je prendrai connaissance... **vous continuerez à co-construire la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral, qui deviendra ainsi l'affaire de tous** ».

**Alors vœux pieux ou réalité ? Volonté d'affichage ? Qu'en est-il en réalité ?**

La Confédération Générale du Travail, qui au travers de ses fédérations et syndicats des activités maritimes ou liées à la mer et des élections professionnelles représente des dizaines de milliers de salariés, tient à protester fortement contre la manière dont a été conduite la consultation sur le projet de Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML)

En effet, les membres des Conseils Maritimes de Façade ont reçu le projet de la SNML en pleine période de vacances le 3 août 2016, avec un délai de dépôt des contributions à la Commission permanente variant du 1<sup>er</sup> septembre pour le CMF SA au 13 septembre pour le CMF NAMO.

**Qui peut croire que ces délais contraints ne sont pas volontaires ?**

**Pour la CGT lancer une consultation d'une telle importance du fait des enjeux en période estivale n'a pas été un signal positif. Il faut laisser du temps au temps, et agir dans la précipitation n'apporte rien de bon. Pourquoi boucler l'adoption de ce document aussi rapidement ? En raison des échéances électorales à venir ?**

La CGT s'interroge sur la volonté réelle d'un véritable débat démocratique intégrant l'étude du document, la construction de propositions par les uns et les autres, et leur intégration au document final sachant **qu'aucune séance plénière de notre institution n'a eu lieu entre avril et novembre 2016. Tout se fait à marche forcée. Aucun point d'avancement ne nous a été présenté, et nous devrions cautionner ce mode de travail ? Pour la CGT, cette façon de faire est inacceptable.**

Une fois de plus nous assistons à un simulacre de concertation bien éloigné de la gouvernance à 5 qui avait pourtant fait la preuve de son efficacité lors du Grenelle de la mer et dont la pérennisation est actée dans le livre bleu.

Cette méthode se poursuit avec le déplacement, au dernier moment et sans aucune explication, de la réunion de ce Conseil National de la Mer et des Littoraux du 2 au 3 Novembre 2016.

**Vous avez ainsi pris le risque d'empêcher la participation de beaucoup de membres qui voulaient exprimer leur position sur cette Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral.**

De plus la dernière version de la stratégie a été transmise bien trop tard pour permettre aux membres

du CNML de construire un avis partagé au sein de leur structure.

**Pour sa part, la CGT a fait parvenir tant au niveau de certains CMF qu'au niveau national sa contribution sur la SNML** avec des propositions qui prennent en compte toutes les dimensions d'un développement durable des activités liées à la mer et qui peuvent être partagées par nombre de membres de ce Conseil National de la Mer et des Littoraux.

**La CGT fera connaître publiquement son profond désaccord avec les méthodes de consultation et de gouvernance qui conduisent à une stratégie maritime amputée de ses dimensions sociale et économique et qui ne fixe aucun plan d'action.**

**La déclinaison de cette stratégie dans les Documents Stratégiques de Façade et dans les Stratégies Régionales pour la Mer et le Littoral va inévitablement susciter des réactions de rejet chez les acteurs économiques et sociaux, les travailleurs de la mer et des secteurs maritimes.**

**La CGT considère que ce projet de SNML est en recul par rapport au grenelle de la mer dans lequel la CGT s'était impliquée, et des 127 engagements repris dans le livre bleu. Ce projet de stratégie est en profond décalage avec ce qui se déroule actuellement autour du champ maritime. Les objectifs ne sont pas à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux. La place et l'apport des salariés n'est aucunement prise en compte dans ce document. Ils demeurent des acteurs invisibles.**

Enfin, dans le même temps et jusque fin 2016, 4 réunions d'un groupe de travail sur la rédaction et la mise en place d'un guide méthodologique à destination des façades maritimes sont prévues. Là encore, ce guide étant la déclinaison pratique du SNML, **rien sur la prise en compte des enjeux sociaux. La CGT demande la prise en compte de ces acteurs incontournables.**

**Compte tenu à la fois de la forme de la consultation et du fond de cette stratégie** qui ne prend pas en compte les dizaines de milliers de salariés des secteurs concernés, leurs conditions de travail, le développement et la qualité des emplois, **la CGT demande un report du vote du CNML sur la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral et dans le cas contraire émettra un avis défavorable.**

La délégation CGT au CNML